

PROJET DE PUBLICATION

Modalités de soumission

Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice

Le GIP IERDJ, issu de la fusion de la Mission de recherche droit et justice et de l'Institut des hautes études sur la justice voit le jour en 2022. Ses missions et activités dans le domaine du soutien à la recherche demeurent identiques, ainsi que les modalités de soumission des dossiers dont le présent document actualise les adresses de contact pour l'envoi de ces dossiers ou les demandes d'information.

L'aide à l'édition sera accordée en priorité pour la publication d'ouvrages dans des maisons d'édition publiques, comme les presses universitaires.

Tout dossier de soumission de demande d'aide à la publication à l'Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice doit **obligatoirement** comprendre :

- en **2 exemplaires papier** : le **tapuscrit complet** de l'ouvrage (ainsi que **sa version électronique**, sous format PDF)
- en **2 exemplaires papier** (ainsi qu'une **version électronique unique / unifiée**, sous format PDF) :
 - une **note de présentation de la publication**,
 - le **résumé** de l'ouvrage
 - la **table des matières** (sommaire) de l'ouvrage
 - l'**accord établi avec un éditeur** ainsi que le **devis** de la publication
 - une **note de présentation des chercheurs** impliqués dans le projet de publication
 - une **fiche de renseignements administratifs et financiers**.

Ces documents devront être établis avec le plus grand soin, faute de quoi les dossiers ne pourront être examinés par le Conseil scientifique de l'Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice.

Toute autre pièce jugée pertinente pourra être jointe à l'appui de la demande.

Les dossiers papier doivent être constitués **en un seul tenant**, imprimés recto-verso.

Une version électronique (format PDF) du dossier doit également être envoyée en deux fichiers (un PDF du tapuscrit et un PDF rassemblant toutes les autres pièces du dossier), par mail, à : depot@gip-ierdj.fr

Note de présentation de la publication

Cette note présentera l'argumentaire scientifique de la publication et sa problématique, l'état des questions sur les thématiques abordées. Elle n'excédera qu'exceptionnellement **3 pages** (annexes non comprises).

Le type d'ouvrage concerné doit être indiqué (publication d'actes de colloques, commande d'un éditeur, etc.).

L'aide à la publication ne concerne pas la publication de thèse et autre ouvrage monographique (auteur unique).

Doit également être précisé dans cette note, le public visé par la publication (communauté scientifique, étudiants, professionnels du droit ou d'autres domaines d'activité, etc.).

Note de présentation des chercheurs et des équipes

Sera présenté le CV synthétique de chaque responsable scientifique de la publication. Une courte présentation de chaque auteur sera jointe (1/2 page maximum).

Un résumé sommaire (2 à 3 pages maximum) des travaux de recherche et des orientations scientifiques des équipes auxquelles se rattachent les chercheurs est également attendu.

Fiche de renseignements administratifs et financiers

Cette fiche de renseignements peut être téléchargée à partir du site internet de l'Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice : <https://gip-ierdj.fr/fr/collaborer/>

La partie administrative de cette fiche est, pour l'essentiel, une reprise synthétique de certains renseignements contenus dans les documents précédents (Note de présentation de la publication et Note de présentation des chercheurs et des équipes).

La partie financière est consacrée au budget prévisionnel de la publication, avec individualisation des co-financements.

Dispositions diverses

L'aide à la publication par l'Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice prendra la forme d'une subvention qui sera versée par le GIP IERDJ, par le biais d'une décision d'allocation de subvention, à la Maison d'édition.

L'ouvrage et tout document et support de communication (papier et numérique) autour de l'ouvrage doivent porter la mention suivante « Publication soutenue par l'Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice » et intégrer le logo de l'IERDJ.

*** Adresse postale de l'IERDJ :**

Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice – Ministère de la Justice – 13 Place Vendôme – 75042 PARIS Cedex 01

* Pour une **remise en main propre dans les locaux de l'IERDJ**, avant 16 heures, merci de bien vouloir appeler préalablement Mme Sophie Sebag au 01 44 77 67 77

Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice - Millénaire 2 : 35 rue de la Gare 75019 Paris

Pour envoyer la **version électronique du dossier** : depot@gip-ierdj.fr

Pour toute question d'ordre scientifique :

Vanessa Maquet, vanessa.maquet@gip-ierdj.fr

Victoria Vanneau, victoria.vanneau@gip-ierdj.fr

Mélanie Vay, melanie.vay@gip-ierdj.fr

Pour toute question d'ordre administratif et financier :

Claire Scheppler, claire.scheppler@gip-ierdj.fr